



**COMITÉ DE L'ENVIRONNEMENT DE CHICOUTIMI
RAPPORT D'ACTIVITÉS POUR L'ANNÉE 2009**

Malgré la période économique difficile, le Comité de l'environnement de Chicoutimi (CEC) a connu une très bonne année 2009. Le chiffre d'affaires du CEC a poursuivi sa croissance. Nous poursuivons nos efforts pour diversifier de nos sources de financement, c'est-à-dire pour diminuer notre dépendance aux subventions gouvernementales ou autres.

Le roulement de personnel au cours de l'année a été moindre, sans doute en raison de l'application rigoureuse de l'échelle salariale, des augmentations de salaire afférente et de la conjoncture économique qui prévaut.

Le CEC a poursuivi le développement de partenariats. Ces ententes se font parfois avec des partenaires financiers, comme pour le développement de la Coulée Val-Lomberette, avec des fournisseurs de biens et services; la fourniture de machines à composter en bois du Carrefour Environnement Saguenay. Nous avons aussi conclu une alliance avec le Comité ZIP-Saguenay pour un projet visant à renaturaliser les rives des cours d'eau pour, notamment, contrer la prolifération des algues bleues dans le village de Saint-Fulgence.

Enfin, un dossier qui piétinait depuis plusieurs années déjà a connu son dénouement à la toute fin de 2009. Le déménagement du CEC à la Maison de l'environnement, prévu dans le plan d'action 2009, ne se réalisera pas. Le dossier est maintenant clos. La ville va reprendre possession de la maison pour y loger un de ses services.

I RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2009

1.1 Ouvrages et aménagements environnementaux

ÉCOCENTRES. Pour une 13^e année consécutive, le CEC a poursuivi la gestion des deux écocentres présents dans l'arrondissement de Chicoutimi (secteurs nord et sud). Les écocentres ont été en opération du 10 avril au 17 octobre 2009 pour une période approximative de 71 heures par semaine. Ils ont permis l'embauche de huit personnes. Pour une deuxième année consécutive, un écocentre a été maintenu ouvert les fins de semaine pendant la période hivernale soit, celui du secteur Sud de l'arrondissement de Chicoutimi. Le fort achalandage observé tout au long de cette période démontre l'importance de maintenir les écocentres en opération même pendant la période hivernale.

PROJETS DE RENATURALISATION DES BERGES – SAINT-FÉLIX-D'OTIS. Le CEC a poursuivi ses interventions visant à renaturaliser les bandes riveraines pour une deuxième année. Rappelons que ce projet s'inscrit dans le plan d'action environnemental visant à contrer la prolifération des algues bleues, qui a été adopté par la municipalité de Saint-Félix-d'Otis en avril 2008. Dans le cadre de ce plan, la municipalité a mandaté le CEC afin de réaliser un projet visant à renaturaliser les bandes riveraines des plans d'eau situés à l'intérieur de ses limites. Ce projet comporte trois volets : la sensibilisation des propriétaires à la problématique des algues bleues et à ses principales causes ; la caractérisation de la bande riveraine afin d'identifier les interventions nécessaires ; et, la réalisation des travaux d'aménagement, lesquels consistent à renaturaliser la bande riveraine. Une éco-stagiaire du programme Katimavik a été présente sur le terrain pendant toute la durée du projet.

Au cours de 2009, notre équipe a visité 165 propriétés, de ce nombre près d'une soixantaine ont nécessité une intervention où 3 100 arbres et arbustes ont été plantés. Le projet se poursuivra en 2010.

PROJETS DE RENATURALISATION DES BERGES – SAINT-FULGENCE. Le CEC, en partenariat avec le Comité ZIP-Saguenay a rencontré à quelques reprises les représentants de la municipalité pour leur offrir un projet similaire à ceux que nous réalisons déjà dans d'autres communautés. Le CEC s'est aussi associé avec le Comité RIVAGE de la rivière du Moulin pour faire une présentation sur les algues bleues à la population. Le Comité ZIP a préparé une demande d'aide financière à Environnement Canada. La réponse est attendue au printemps 2010.

FORMATION SUR LE COMPOSTAGE. Le CEC a offert sept séances de formation en 2009. Près de 400 personnes y ont assisté ; elles étaient offertes par Pâquerette Lapointe, maitre composteur. Pour la première fois, la population avait le choix entre trois modèles différents de machine à composter. En plus du modèle traditionnel de Nova Envirocom, deux machines en bois s'ajoutaient. Les nouveaux modèles avaient été conçus et fabriqués par des entreprises régionales et avec des matériaux provenant de la région ou recyclés. Celles du Carrefour Environnement Saguenay (anciennement le CFEER) étaient en cèdre blanc, alors que le modèle du Centre de Formation en Entreprise et Récupération de Saint-Ambroise (CFER) se composait de bois récupéré provenant de palette de transport de produits. Les ventes des deux machines en bois ont connu un franc succès. À nos partenaires financiers traditionnels (Ville de Saguenay, Fonds AES) deux nouveaux se sont ajoutés, le Fonds écomunicipalité IGA et RECYC-Québec.

CENTRE D'ACCÈS COMMUNAUTAIRE INTERNET. Pour une septième année consécutive, le CEC a opéré un Centre d'accès communautaire Internet (CACI). Le CACI met à la disposition des membres du CEC des postes informatiques et la possibilité d'imprimer des documents afin d'acquérir des connaissances nouvelles et d'effectuer des recherches reliées à l'environnement sur Internet.

TRAVAUX DE NETTOYAGE. À la demande de l'arrondissement de Chicoutimi, le CEC a procédé, comme à tous les ans, au nettoyage de différents sites de l'arrondissement de Chicoutimi, suite aux plaintes des citoyens.

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT OU D'ABATTAGE. Le CEC a été appelé à répondre à des demandes ponctuelles de l'arrondissement de Chicoutimi afin de faire l'abattage d'arbres présentant un danger pour les utilisateurs des parcs publics, réaliser des aménagements variés, etc. Plusieurs de ces interventions étaient destinées au parc de la rivière du Moulin.

CHUTE À MARGA – PARC ARMAND-GRAVEL. Le CEC a entamé de nouvelles discussions avec les propriétaires de terrains dans le secteur afin de concrétiser le projet de parc Armand-Gravel. Deux nouvelles propriétés ont été acquises et une entente est intervenue pour l'achat d'une troisième. L'aide financière récurrente de la municipalité nous permet de poursuivre les démarches auprès des propriétaires, mais les sommes s'avèrent insuffisantes si nous voulons concrétiser ce projet dans des délais raisonnables. Une rencontre avec les représentants de la municipalité devrait avoir lieu en début d'année 2010 et ce, afin de trouver une façon d'obtenir le financement total requis. Une contribution de 10 000 \$ du Comité multiressources de la Ville de Saguenay a permis au CEC de faire réaliser un plan et devis pour une passerelle en bois qui viendra remplacer celle déjà en place sur le site et qui présente un danger pour les utilisateurs. Enfin, le protocole entre l'arrondissement de Chicoutimi, le Club de montagne du Saguenay (CMS), la Fédération québécoise de montagne et d'escalade (FQME) et le CEC a été signé.

PROGRAMME JE VISE (JEunesse pour la Valorisation, l'Implication Sociale et Environnementale). Le projet JE VISE s'est poursuivi pour une troisième année consécutive. Une cohorte, composée de six participants, a été affectée à deux sites, la Pulperie et le parc de la rivière-du-Moulin. Les jeunes ont participé à de nombreuses activités, comme des visites d'entreprises ou des formations, en plus de leurs tâches habituelles aux deux sites visés par le projet. Cette année, le coordonnateur, Maxime D'Amour, détenait une expérience avec ce type de clientèle, ce qui s'est traduit par des résultats positifs et prometteurs. Un seul a abandonné avant la fin du projet, les autres ont tous démontré leur envie de se reprendre en main : poursuivre les études ou se trouver un travail rapidement.

FESTIVAL DE LA PÊCHE. Le CEC a organisé, pour une huitième année consécutive, le Festival de la pêche aux abords de la rivière du Moulin, dans le secteur de Laterrière. Cette activité fort populaire vise à faire la promotion de ce loisir et à créer une relève de pêcheurs respectueux de leur environnement. Cette activité d'initiation à la pêche a été l'occasion de distribuer une trentaine d'ensembles et permis de pêche à des jeunes âgés entre 7 et 16 ans, ainsi que d'ensemencer plus de 5 600 ombles de fontaine dans la rivière du Moulin. Cette année, l'activité se tenait en même temps qu'un autre événement d'envergure dans la région, ce qui a entraîné une baisse de la participation. L'équipe a donc organisé une deuxième activité pendant la saison estivale, en partenariat avec les camps de jour de l'Université du Québec à Chicoutimi. Les jeunes du camp de jour ont alors reçu une formation sur l'omble de fontaine et son habitat avant de recevoir une canne à pêche et un permis. Nos partenaires financiers dans ce projet sont toujours la Fondation de la Faune du Québec et Rio Tinto Alcan usine Laterrière.

Nos partenaires pour l'animation et la tenue de l'activité sont le Comité de bassin versant RIVAGE de la rivière du Moulin (animation), les Chevaliers de Colomb de Laterrière (prêt de la salle et animation au bord de la rivière) et le Club social des employés de Rio Tinto Alcan usine Laterrière (prix de présence et kiosque de vente à hot-dog au bord de la rivière).

AMÉNAGEMENT PAYSAGER DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX D'OTIS : Le CEC a été mandaté par la municipalité de Saint-Félix-d'Otis pour réaliser les plans permettant l'aménagement paysager de certains édifices: l'édifice municipal, la Caisse populaire, le garage municipal, la station de pompage et le chalet des loisirs. Une fois les plans acceptés, l'équipe du CEC a procédé à la plantation des arbres, arbustes et vivaces sélectionnés. Seules des plantes vivaces indigènes ont été introduites dans les différents aménagements, sauf pour une variété de hosta (tous les aménagements sont à l'ombre et cette plante y est particulièrement adaptée).

ÉVÈNEMENTS ÉCORESPONSABLES. Le CEC est le représentant régional du Conseil québécois des événements écoresponsables (CQEER) en partenariat avec le Réseau des femmes en environnement (RFE) pour offrir la formation et le service-conseil relatifs à la tenue d'événements écoresponsables. Les événements écoresponsables visent à appliquer les trois composantes du concept du développement durable (environnementale, économique et sociale) à tous les aspects d'un événement. Le CEC a été beaucoup plus actif cette année que par le passé en raison du dynamisme et de l'intérêt pour ce sujet des nouvelles responsables de ce service. C'est ainsi que beaucoup de travail a été accompli dans ce dossier. Le CEC a accompagné cinq événements pendant l'année (services conseils, formations sur l'organisation d'un événement écoresponsable et présence sur le terrain) : Festival REGARD sur le court métrage au Saguenay, l'Université rurale québécoise (l'URQ), Réserve mondiale de la biosphère Manicouagan, Retour VERT la Racine et le Festival international des rythmes du monde. Sa collaboration avec l'URQ, qui s'est échelonnée de février à octobre 2009, fut une expérience des plus enrichissantes qui a permis d'accroître l'expertise du CEC. Il a également organisé deux formations privées pour les traiteurs écoresponsables, une à Chicoutimi et l'autre à Alma (financées par Hydro-Québec) et deux sessions publiques de formation sur l'organisation d'un événement écoresponsable. La participation n'a toutefois pas été des plus fortes. Beaucoup de sollicitation reste à faire et les nouveaux documents promotionnels qui devraient être prêts au début de 2010 permettront certainement de promouvoir davantage les produits et services et convaincre un plus grand nombre d'organismes et d'entreprises d'intégrer le volet écoresponsable. La Ville de Saguenay souhaite également retenir nos services pour la trentaine d'événements particuliers qui auront lieu tout au long de l'année 2010 dans le cadre de Saguenay capitale culturelle. La confirmation de notre implication devrait avoir lieu en janvier 2010.

CAMPAGNE « LA MAISONNÉE VIRE AU VERT ». Lors de la semaine québécoise de réduction des déchets, le CEC a réalisé un projet visant à faire la promotion des couches lavables, des produits corporels sains et des jouets écologiques. Il a publié un encadré informatif dans deux journaux régionaux, a organisé des ateliers et a distribué un dépliant afin de fournir des informations adéquates et à jour sur ces sujets. Cette campagne visait également à informer la population sur l'application des 3R (Réduction, Réutilisation, Recyclage) plusieurs prix ont été remis lors des ateliers (ensemble d'essai de couches lavables, jouets en bois, produits corporels pour bébé). Le projet a bénéficié du financement du programme VERRR de RECYC-Québec.

PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTALE AU BUREAU D'ARRONDISSEMENT (PROJET PILOTE VIRAGE VERT). Les travaux du projet pilote visant à faire prendre le virage vert au bureau de l'arrondissement de Chicoutimi se sont poursuivis activement, après avoir été reportés de quelques mois. Rappelons que l'emphase a d'abord été mise sur la gestion écologique des

matières résiduelles, soit en préconisant l'application des 3R (Réduire, Réutiliser et Recycler). Les équipements de récupération nécessaires ont été acquis et mis en place en décembre 2008 et quelques modifications ont été faites tout au long de l'année 2009. Les formations pour le personnel ont été réalisées en février 2009. Le comité vert, composé d'employés municipaux des divers services présents dans l'édifice, s'est rencontré à plusieurs reprises afin de s'assurer du succès de la démarche entreprise.

RIVIÈRE DES AULNAIES. Pour une deuxième année consécutive, le comité de travail, composé de l'Union des producteurs agricoles, des syndicats de base de l'UPA, de la municipalité de Saint-Ambroise, du CEC et de quelques autres intervenants, s'est rencontré à plusieurs reprises pour tenter de relancer ce projet. Une aide financière du programme Prime Vert du MAPAQ a permis de réaliser des analyses afin de connaître la qualité de l'eau de la rivière. Les résultats et leur interprétation sont attendus au début de l'année 2010. Selon les résultats, nous poursuivrons activement la recherche de fonds pour amorcer les travaux sur le terrain.

CLUB DE GOLF SAGUENAY-ARVIDA – VIRAGE VERT. Le Carrefour environnement Saguenay a réalisé les îlots de récupération extérieurs qui ont été mis en place au printemps 2009. Le CEC a effectué un suivi concernant les équipements et les mesures proposées en rencontrant le directeur et un bénévole impliqué dans le projet. Le contrat pour ce projet a été terminé à l'été 2009, les fonds étant épuisés.

VILLE DE SAGUENAY – COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE – AGENDA 21^e SIÈCLE LOCAL. Après plusieurs années de représentation auprès du maire de la Ville de Saguenay, ce dernier a décidé de mettre en œuvre une démarche de développement durable à la ville, suite à sa participation à un évènement sur le développement durable où il a pu voir ce que la ville de Victoria, en Colombie-Britannique, réalisait. Le CEC est membre du Comité de développement durable depuis l'automne 2008. Le comité se rencontre sur une base régulière et le CEC participe activement à ses activités. De premières actions ont été accomplies en 2009, soit la rédaction d'un guide de l'écocitoyen qui devrait être publié en 2010, des recherches pour élaborer l'État des lieux (diagnostic) de la Ville de Saguenay, des séances d'information pour présenter la démarche d'Agenda 21^e siècle local et une présentation au maire et aux élus de cette démarche

JOUR DE LA TERRE 2009. Le CEC s'est associé à d'autres organismes afin d'organiser quelques activités lors du Jour de la Terre. Le kiosque du CEC présentait différentes machines pour le compostage domestique et nous avons également distribué des semences pour favoriser la venue des pollinisateurs. Plus de soixante-dix personnes ont participé et apprécié les différentes activités qui leur étaient proposées.

JOURNÉE SANS VOITURE. Cette activité a été présentée pour une première fois au Saguenay, à l'automne 2009. Elle vise à sensibiliser la population aux alternatives à l'auto solo. Différents organismes, tous reliés de près ou de loin au transport, ont participé activement à l'organisation de l'évènement. Une portion de la rue Racine (entre les rues Hôtel-de-Ville et Morin) a été fermée à la circulation pendant toute la journée. Différentes activités se sont déroulées. Des produits régionaux (nécessitant moins de transport) ont aussi été offerts en dégustation aux participants. Un peu plus d'une centaine de personnes se sont présentées aux différents kiosques et activités, malgré le mauvais temps.

COULÉE VAL-LOMBERETTE. Le CEC a poursuivi les travaux avec la table de concertation de la coulée Val-Lomberette composée des trois propriétaires (l'UQAC, le Cégep de Chicoutimi et un propriétaire privé) et des organismes environnementaux que sont Les Verts Boisés du Fjord et le CEC. La table se réunit périodiquement pour le financement et la réalisation des travaux d'aménagement de la coulée. Quelques rencontres ont eu lieu et tous se sont montrés prêts à poursuivre les travaux. Suite à l'adoption du plan d'aménagement au printemps 2009, les membres de la table se sont entendus pour que les escaliers de bois prévus soient réalisés dès la saison estivale. Une équipe de quatre travailleurs coordonnés par le CEC s'est donc vu confier le mandat. Les budgets alloués par les trois propriétaires permettaient de réaliser les escaliers conduisant du stationnement de l'UQAC jusqu'au fond de la coulée. Grâce à l'implication de la Ville de Saguenay, via le conseiller municipal Denis Dahl, l'escalier reliant le fond de la coulée à la rue Bécard a aussi pu être réalisé pendant l'été 2009. Les étudiants bénéficient désormais d'un lien sécuritaire entre l'université et les appartements du quartier adjacent. Les aménagements ont permis que le vandalisme diminue de façon significative dans la coulée et ce, en raison de l'achalandage créé par les aménagements.

Comme chaque année, le CEC a aussi coordonné le nettoyage de la coulée. La corvée de 2009 aura été un grand succès, les bénévoles de plusieurs groupes ont participé au nettoyage : Projet JE VISE (6 jeunes en réinsertion sociale et leur coordonnateur), la maison des sans-abri (plusieurs sans-abri et leur intervenant), les jeunes du programme Katimavik (10 jeunes et leurs animateurs) et l'équipe de travail du CEC qui allait réaliser les travaux. Une trentaine de bénévoles ont donc ramassé les déchets, désherbé les sentiers, abattu les arbres jugés dangereux pour la sécurité et réparé un ponceau brisé.

PARC DE SÉQUESTRATION DU CARBONE SUR LES PROPRIÉTÉS DE RIO TINTO ALCAN, USINE LATERRIÈRE : Le CEC a été mandaté par Simon Gaboury, écoconseiller pour Rio Tinto Alcan, afin de concevoir un plan d'aménagement pour une propriété située entre l'usine et le boulevard Talbot. Les deux objectifs qui dictent le travail sont de rendre le site accessible aux employés de l'usine et aux résidents des environs et de créer un puits de carbone à proximité de l'usine pour compenser les émissions de gaz à effet de serre liées aux activités industrielles.

PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES. DISTRIBUTION DES BACS ROULANTS. Le CEC a planifié, organisé et assuré la distribution des bacs roulants de 360 litres sur tout le territoire de la ville de Saguenay et de la M.R.C. du Fjord-du-Saguenay. L'opération s'est bien déroulée, malgré l'ampleur de la situation. Par la suite, la ville a décidé d'embaucher une de nos employées à titre d'agent en environnement. Le CEC participe toujours à la distribution de bacs qui se poursuit, mais sur une base réduite visant à répondre aux situations particulières. La ville, avec le CEC, devrait procéder à l'analyse des besoins des multi-logements et des secteurs de villégiature afin de planifier une deuxième phase de distribution.

MISE EN PLACE D'ÉQUIPEMENTS POUR LA RÉCUPÉRATION DANS LES AIRES PUBLIQUES – FINANCEMENT DE LA TABLE POUR LA RÉCUPÉRATION HORS FOYER. L'objectif de ce programme vise à doter certaines aires publiques municipales, tant intérieures qu'extérieures, d'équipements de récupération. La ville a obtenu une aide de près de 73 000 \$ (0,50 \$ par habitant), sans aucune contribution du milieu. Le CEC a réalisé la tournée des différentes aires publiques de la Ville de Saguenay au début de l'année 2009 afin de bien cerner les besoins à chacun des endroits proposés. La livraison de ces équipements a été faite à l'automne 2009.

PROJETS À L'INTERNATIONAL. Le CEC a approché le Centre de solidarité internationale (CSI) afin de voir s'il est possible de relancer les projets à l'international. Le CSI a démontré un

grand intérêt et une demande pour des projets en Équateur a été préparée par le CSI. Le CEC y participerait en partageant ses expertises sur notamment la gestion par bassin versant et le virage vert. D'autres démarches relatives à des projets d'énergies alternatives ont aussi été faites auprès de certains partenaires, mais elles n'ont pas encore donné de résultats.

MOBILISATION. Le CEC a aidé à la relance de la mobilisation, car il y a eu un certain relâchement en ce qui a trait aux rencontres et activités des groupes. Il a donc été décidé d'ouvrir la participation aux autres groupes ou organismes œuvrant dans le domaine environnemental, de se doter d'une structure plus formelle (sans toutefois aller jusqu'à l'incorporation), etc. La suite des choses s'annonce positive...

SENSIBILISATION DES PROPRIÉTAIRES DE SITES À POTENTIEL DE CONSERVATION ET D'AMÉNAGEMENT – PHASE II : Le CEC a débuté en 2009 la phase II du projet de sensibilisation des propriétaires privés. Le projet avait été réalisé parallèlement à la parution des trois premières phases du répertoire, mais les propriétaires de la quatrième n'avaient jamais été approchés. La phase II a débuté en 2009 et se terminera en 2010, elle permettra d'entrer en contact avec 16 propriétaires de sites privés ayant un potentiel pour l'aménagement ou la conservation qui sont mentionnés dans le répertoire. Ils seront sensibilisés à l'importance de conserver leur propriété et d'en prendre soin. Ils seront invités à prendre des actions pour la conservation, allant de la signature d'une déclaration d'intention à la création d'une réserve naturelle en milieu privé.

PARC DE LA COLLINE : Le CEC a été mandaté pour réaliser un plan d'aménagement du parc de la Colline par l'équipe du député de Chicoutimi, M. Stéphane Bédard. Ce plan sera ensuite remis par celui-ci à la municipalité. Le travail a débuté en 2009 et se poursuivra en 2010.

1.2 Gestion interne

EMBAUCHE. Suite au départ de Nancy Bourgeois, qui travaille maintenant à la ville, il a fallu recruter une nouvelle personne afin de compléter notre équipe. Heureusement, le programme Desjardins visant à favoriser l'embauche de jeunes diplômés afin de contrer l'exode régional a été reconduit. Le CEC a donc présenté une demande qui a été acceptée. Marie-Lise Pineault-Chrétien s'est donc jointe à notre équipe. Juste avant la fin de l'année, Simon Bérubé, qui gérait le projet de renaturalisation des rives à Saint-Félix-d'Otis, a informé le CEC qu'il ne reviendrait pas en 2010. Des démarches ont aussitôt été mises en branle afin de combler cette vacance.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE. Toute l'équipe du CEC a poursuivi intensément les travaux pour donner suite à la planification stratégique. La rédaction du plan d'action devrait être complétée d'ici la fin 2009. Le plan sera ensuite soumis aux administrateurs. Plusieurs rencontres ont aussi eu lieu afin de rechercher une nouvelle dénomination sociale. C'est tout juste avant la fin de l'année qu'un nom, qui recevait l'assentiment de toute l'équipe, a finalement été trouvé. Le nom sera soumis au conseil d'administration au début de 2010. S'il est accepté, il sera présenté aux membres lors d'une assemblée générale extraordinaire. Ensuite, une demande pour lettres patentes supplémentaires sera faite au registraire des entreprises pour officialiser le tout.

ÉQUITÉ SALARIALE. Le CEC doit se soumettre aux obligations de la *Loi sur l'équité salariale*. Le CEC peut compter sur madame Ruth Lemieux, une stagiaire de l'UQAC, pour réaliser les nombreuses étapes et tâches pour se conformer à la loi. La durée du stage est de 240 heures.

Si la durée du stage le permet, la stagiaire fera aussi une analyse des échelles salariales et des conditions de travail du CEC.

ÉCOSTAGIAIRE-KATIMAVIK. Le CEC a accueilli des écostagiaires pour toutes les cohortes se déroulant au cours de l'année 2009. Ils ont été affectés à différents dossiers (renaturation des bandes riveraines, plan d'aménagement et de conservation, planification stratégique) du CEC, ce qui leur a permis d'acquérir de précieuses expériences de travail dans le domaine de l'environnement. Le CEC a toujours eu des stagiaires motivés et compétents. Nous en avons d'ailleurs embauché quelques-uns par la suite afin de nous aider sur certains dossiers ou projets ponctuels.

PARTENARIAT AVEC LE COMITÉ DE BASSIN RIVAGE DE LA RIVIÈRE DU MOULIN. Suite au redécoupage du Québec méridional en bassin versant et la création de l'OBV Saguenay, le comité RIVAGE n'a pas reconduit l'entente visant à lui fournir un local dans les locaux du CEC.

1.3 Colloques, forums et autres activités

Le CEC a participé à une foule d'activités variées dont voici les principales :

- Colloque «Bâtir les éco-collectivités de demain», organisé par les étudiants à la maîtrise en environnement de l'Université de Sherbrooke (participation d'une chargée de projet à titre de membre du Comité de développement durable de la Ville de Saguenay ; 20 février) ;
- Atelier « Créer des publicités efficaces » organisé par Détail Formation (7 octobre) ;
- Phénix de l'environnement. Le CEC a participé à la remise des prix, car le CEC se trouvait parmi les finalistes avec le projet de *Répertoire des sites à potentiel de conservation et d'aménagement* (10 juin) ;
- Gala du mérite économique organisé par la Chambre de Commerce du Saguenay. Le CEC était finaliste dans la catégorie « Support et développement collectif (OBNL) » (24 avril) ;
- Conférences sur différents sujets relatifs à l'environnement (UQAC, cégeps, etc.) ;
- Secrétariat des organismes environnementaux du Québec. Participation à l'AGA 2008 et aux activités sur le financement des ONGE (23 novembre) ;
- Rencontre avec les représentants de Rio Tinto Alcan portant sur l'évaluation des relations communautaires « Évaluation gérée par le site » (3 décembre) ;

II ORGANISMES ET COMITÉS SUR LESQUELS SIÈGE LE CEC

Le CEC a siégé et s'est impliqué au sein de plusieurs organismes, comités de travail, etc. de toutes sortes. En voici la liste :

- Association canadienne pour les Nations Unies, section Saguenay-Lac-Saint-Jean (Y. Gauthier) ;
- Comité d'embellissement de l'arrondissement de Chicoutimi (N. Bourgeois) ;
- Comité de bassin RIVAGE de la rivière du Moulin (H. Dionne) ;
- Comité de vigilance – Services environnementaux AES (L. Girard) ;
- Comité multiresource de la Ville Saguenay (Y. Gauthier) ;
- Comité multiresource de la MRC du Fjord-du-Saguenay (Y. Gauthier) ;
- Comité de développement du parc de la rivière du Moulin (H. Dionne) ;
- Comité ZIP – Saguenay (Y. Gauthier) ;
- Conseil régional de l'environnement et du développement durable (Y. Gauthier) ;
- Table de revitalisation du centre-ville (vacant) ;

- Comité de développement durable de la Ville de Saguenay (G. Chrétien et M.-L. Chrétien-Pineault) ;
- Comité de développement du parc de la rivière-du-Moulin (H. Dionne)
